



Propriétaire au chômage voudrait récupérer mon bien immo

Par **Viva Bee**, le **06/12/2008** à **10:12**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un bien que j'ai mis en location en juin 2007. Mais depuis, j'ai été licenciée pour raisons économiques et ai fait le choix de suivre une reconversion professionnelle longue.

J'ai maintenant des difficultés financières pour subvenir à mes besoins, surtout quand cesseront mes indemnités de chômage.

Aussi je souhaiterais récupérer mon bien immobilier pour y vivre, et ainsi ne pas avoir de loyer à payer, ce qui est conséquent pour vivre décemment.

Y a -til une dérogation spéciale pour faire partir mes locataires avant la fin du bail étant donné mes difficultés financières et personnelles.

D'avance merci pour votre réponse.

Cordialement,

Vanessa BEERNAERTS